

*Questions orales***LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN EXPLOITATION DES RÉSERVES ÉNERGÉTIQUES SUITE À L'ACHAT D' ACTIONS DE PACIFIC PETROLEUMS PAR PETRO-CANADA

Mme Pigott: Calmez-vous.

Une voix: Oui, maman.

Mme Pigott: D'après ce document, 438,000 ménages canadiens consacrent plus de 30 p. 100 de leur revenu au loyer et plus de 155,000 d'entre eux vivent dans des conditions ne répondant pas aux normes. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a pour politique de fermer les yeux sur ces problèmes et s'il estime, à l'instar du ministre adjoint aux Affaires urbaines, que les Canadiens sont trop bien logés? Le vice-président responsable de la politique de la SCHL, M. Adamson est-il plus près de la vérité, lui qui a décrit les principes de la politique du gouvernement en matière d'habitation en affirmant cette fin de semaine que les propriétaires étaient suffisamment aisés pour pouvoir se passer de l'aide du gouvernement?

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je voudrais ajouter une précision. Le député a fait allusion à un document secret. Ce n'est pas là un document secret. C'est une étude demandée par la SCHL pour nous permettre d'améliorer notre politique du logement.

Une voix: Vous en avez certainement besoin.

M. Ouellet: Cette étude est terminée. Je suis heureux de voir que le député en a un exemplaire. J'espère qu'elle le lira plus attentivement et qu'elle sera un peu mieux renseignée sur le logement au Canada quand elle l'aura bien étudié.

Mme Pigott: Et M. Adamson?

M. Ouellet: Cette étude a amené le gouvernement fédéral à modifier l'ensemble de ses attitudes à l'égard du logement. Il a décidé d'accroître ses dépenses pour aider les personnes âgées et les gagne-petit.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: C'est pourquoi nous avons cessé de consentir directement des prêts aux gouvernements provinciaux et aux différents groupes qui construisent des logements au Canada. Nous avons décidé, au lieu de consentir des prêts, d'augmenter sensiblement nos subventions pour assurer de meilleurs logements aux personnes âgées et aux gagne-petit. S'il me faut demander conseil, je continuerai de consulter mes fonctionnaires plutôt que le chef de l'opposition qui a préconisé une politique favorisant les personnes à revenu élevé qui possèdent leurs maisons au détriment des locataires et des personnes âgées...

Des voix: Règlement!

M. Ouellet: ... une mesure propre à perturber les marchés financiers...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'achat, vendredi dernier, de la Pacific Petroleum par Petro-Canada va accroître la mainmise du Canada sur cette industrie stratégique qui se trouve présentement à 90 p. 100 aux mains des étrangers.

Cette transaction placera-t-elle Petro-Canada dans une situation financière qui lui permettra d'accélérer la mise en exploitation des réserves éloignées de pétrole et de gaz, la mise en place de réseaux de transport, et l'exploitation des pétroles lourds dont le ministre a déjà parlé?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur, cette acquisition va donner plus de muscle financier à la société, du fait de la rentabilité de Pacific Petroleum.

Des voix: Vous lisez!

M. Gillespie: Elle permettra de moins compter sur les fonds de l'État pour le capital de Petro-Canada. Elle permettra à Petro-Canada de concentrer son attention sur certains des grands défis qui se présentent, par exemple le gaz naturel liquéfié dans le haut Arctique, le pétrole lourd, et les forages en mer qui se poursuivent actuellement ou ont eu lieu pendant la belle saison sur notre côte est.

* * *

LES PÊCHERIES

LA FERMETURE DE LA MINE DE SPATH FLUOR À ST. LAWRENCE (T.-N.)—LES EFFETS SUR L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et de l'Environnement. Il n'ignore pas qu'en février dernier, la fermeture de la mine de spath fluor de St. Lawrence a mis sur le pavé des centaines de personnes, et Fisheries Products Ltd. doit construire une usine de poisson à St. Lawrence avec l'aide des deux gouvernements.

La construction devait débiter en août, mais tout le monde attend encore que le ministre donne son visa à l'acquisition de deux navires de pêche portugais pour alimenter l'usine, qui ne peut fonctionner sans un complément de prises. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a pris une décision? Dans la négative, quand cette décision va-t-elle venir, pour que le projet démarre et qu'il y ait de l'embauche à St. Lawrence?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, nous avons bien précisé dès le début que nous nous efforcions de venir en aide à St. Lawrence sans vouer à l'échec la politique très fondamentale des pêches, qui consiste à ne pas laisser augmenter le nombre des permis, surtout ceux qui sont contrôlés et qui appartiennent à l'étranger. Cette politique remonte à mon prédécesseur. Nous avons approuvé le projet de la société.